



N° D'IMPRIMÉ CV60656256

PROCÈS-VERBAL
DE CONTRÔLE VOLONTAIRE
D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

as AUTO SÉCURITÉ
CONTROLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

TYPE DE CONTRÔLE VOLONTAIRE

Contrôle volontaire total

DATE DU CONTRÔLE

10/02/2026

N° DU PROCÈS-VERBAL

26010526

FONCTIONS CONTRÔLÉES

Ensemble des points visés par l'annexe 1 de l'arrêté du 18 juin 1991 modifié.

DÉFAILLANCES CONSTATÉES

Défaillances critiques : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)
5.2.3.d.3. PNEUMATIQUES : Corde visible ou endommagée AVG

Défaillances majeures : (Soumis à contre-visite en cas de contrôle réglementaire)

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S033C324

RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE
33650 MARTILLAC
Tél : 0556726262

IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 033C1314

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1 ^{ère} mise en circulation
GK-697-GJ (F)	28/10/2022	28/10/2022

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	MEGANE E-TECH ELECTRIC

N° dans la série du type (VIN)	Catégorie internationale	Genre
VF1RCB00469871819	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
M10RENVPD96H576	EL

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

KILOMÉTRAGE RELEVÉ

20982

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT	ARRIÈRE
G	D	G

Ripage (-8 à +8 m/km) : +1.6 m/km

Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 0 %

Forces verticales : 950 daN

726 daN

Frein de service

Forces de freinage :	276 daN	280 daN	282 daN	284 daN
Déséquilibre (<20%) :	2 %			
Forces de freinage (efficacité) :	276 daN	280 daN	282 daN	284 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	66 %			

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 27 %

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) : -0.7 %

-0.2 %



INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO